



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURERAKA

Séance 7 avril 2026 à 19h30 /
2026ko apirilaren 7ko biltzarra, arratseko 19:30ak

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 064-216400655-20260407-2026_20-DE

S²LO

Date de la convocation / Deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
1 ^{er} avril 2026 / 2026ko apirilaren 1a	27	27

Etaient présents / Hor izenak :

LUBERRIAGA Bénédicte, MOUHICA Jean Pierre, OZCORTA LARZABAL Élodie, MAURY Christian, CLUCHIER Florence, ZITTEL Erick, MERCIER Marie, OROZ Mikel, AZARETE Jean Louis, MUNIER Frédéric, IRAZOQUI Christine, DAGUERRE Sandrine, DÉSERT Xabi, ROUSSEAU Dominique, GUISON Valérie, ISASA Didier, DELQUÉ Sabine, SALAÛN Anne-Cécile, CATTEAU Marie, MORICEAU Mathieu, CHARRIER Alain, MANTEROLA Elorri, ARIN LARRAÑAGA Iraia, TAILLEBOIS Laura, SOLORZANO Eki, LADUCHE Jean Louis, UGARTE Jean Pascal

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie CATTEAU

2026-20 Désignation des délégués / Herriko ordezkarien hautaketa

La Commune d'Ascain adhère à différents syndicats intercommunaux, organismes et associations. Il convient de désigner les représentants d'Ascain à ces différentes instances dont les mandats se termineront en même temps que celui de conseiller municipal.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « *si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant* ».

Le Conseil Municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DESIGNE les membres et délégués de la Commune d'Ascain de la manière suivante :

Commission Territoriale du Pôle Sud de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (3 élus pour Ascain dont les 2 élus communautaires qui sont membres de droit) :

1 élu supplémentaire à désigner : Sabine DELQUÉ

Comité pilotage site Natura 2000 massif de la Rhune et du Choldokogagna :

3 représentants : Mikel OROZ, Anne-Cécile SALAÛN, Laura TAILLEBOIS

Suppléants : Xabi Désert, Jean Louis AZARETE, Jean Pascal UGARTE

Association Gure Mendia :

1 délégué titulaire : Jean-Louis AZARETE

1 délégué suppléant : Dominique ROUSSEAU

Comité pilotage site Natura 2000 la Nivelles :

1 délégué titulaire : Anne-Cécile SALAÛN

1 délégué suppléant : Mikel OROZ

TE64 (Territoire d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques) :

1 délégué titulaire : Frédéric MUNIER

1 délégué suppléant : Dider ISASA

APA Refuge de la Côte Basque (Association Protectrice des Animaux gestionnaire du chenil intercommunal) :

1 délégué titulaire : Frédéric MUNIER

1 délégué suppléant : Christine IRAZOQUI

Association Laguntza :

Membres de droit :

La Maire : Bénédicte LUBERRIAGA

La déléguée aux personnes âgées : Christine IRAZOQUI

1 élu au Conseil municipal : Xabi DESERT

2 élus faisant partie du Conseil d'Administration du CCAS : Sandrine DAGUERRE, Jean Louis LADUCHE
(+ 2 membres du Conseil d'Administration du CCAS non élus)

Crèche Loretxoak :

1 délégué : Florence CLUCHIER

Relais Assistantes Maternelles Intercommunal

1 délégué titulaire : Florence CLUCHIER

1 délégué suppléant : Valérie GUISON

Société Coopérative ENARGIA

1 délégué titulaire : Mikel OROZ

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la CAPB

1 délégué titulaire : Christian MAURY

1 délégué suppléant : Florence CLUCHIER

Bibliothèque d'Ascain et Médiathèque de Saint Jean de Luz :

1 délégué titulaire : Marie MERCIER

1 délégué suppléant : Sandrine DAGUERRE

Référent Sécurité Routière :

1 délégué : Dominique ROUSSEAU

Référent langue basque/Euskara erreferentea

1 délégué : Marie MERCIER

Correspondant Défense :

1 délégué : Jean-Louis AZARETE

Référent Hygiène et Sécurité au travail :

1 délégué : Frédéric MUNIER

Délégué aux conseils des Ecoles d'Ascain (Ecole Publique, Ecole Sainte Marie, Ikastola) :

1 référent : Elodie OZCORTA

Association Gaztaina :

1 représentant titulaire : Jean Pascal UGARTE

1 représentant suppléant : Anne-Cécile SALAÛN

SPL des Pyrénées-Atlantiques :

1 représentant pour les assemblées générales de la SPL : Jean Pierre MOUHICA

1 représentant pour l'Assemblée Spéciale de la SPL : Christian MAURY

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.

La Maire / Auzapez Jauna,
Bénédicte LUBERRIAGA

